

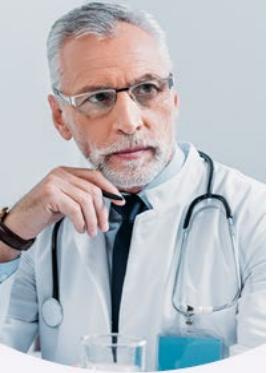
Atelier Cumul retraite / activité libérale

M. Nicolas Dreux - CARMF
Dr. Mickael Frugier Elu URPS ML NA &
administrateur CARMF

12/2025

Futuroscope - 6 décembre 2025





CUMUL
RETRAITE/
ACTIVITÉ
LIBÉRALE

2

Les modalités du Cumul retraite / activité libérale



[1] Exception : cette dernière condition n'est cependant pas exigée (loi du 20 janvier 2014) si l'âge d'ouverture des droits sans minoration dans un régime de retraite obligatoire, notamment à l'étranger, est supérieur à l'âge légal de la retraite. Bien entendu, dès cet âge atteint, tous les régimes devront être liquidés pour permettre le maintien d'une activité sans limite de revenu.



CUMUL
RETRAITE/
ACTIVITÉ
LIBÉRALE

3

Base de calcul des cotisations

Base de calcul des cotisations sur les revenus 2023 en cas de poursuite d'activité

Régimes	Assiette	Taux et montants	
		Médecins	Caisses maladies
Base [1] (provisionnel)	Revenus nets d'activité indépendante 2023 [2] : tranche 1 : jusqu'à 47 100 € (1 PASS) [3] tranche 2 : jusqu'à 235 500 € (5 PASS) [3]	8,23 % 1,87 %	— —
Complémentaire vieillesse	Revenus nets d'activité indépendante 2023 dans la limite de 164 850 € (3,5 PASS) [3]	10,2 %	—
ASV	Part proportionnelle sur les revenus nets d'activité indépendante 2023	secteur 1 maximum secteur 2 maximum	3 % 1 852 € 9 % 5 556 € 3 704 € —
	Part d'ajustement sur le revenu conventionnel 2023 plafonné à 5 PASS [3]	secteur 1 secteur 2	1,2667% 3,80 % 2,5333 % 0 %

L'exonération des cotisations de retraite pour les médecins en cumul dont le revenu est inférieur à 80 000 € annuels n'a pas été reconduite.

[1] Compte non tenu de la participation des caisses maladie à la cotisation des médecins en secteur 1 (compensation CSG).

[2] Les cotisations provisionnelles sont recalculées en fonction des revenus nets d'activité indépendante 2024 lorsque ceux-ci sont connus.

[3] PASS : plafond annuel de Sécurité sociale à 47 100 € au 1^{er} janvier 2025.



Exonération de cotisations pour les médecins en cumul retraite / activité libérale en 2025

- Exercer en cumul intégral
- Être retraité au plus tard au 1^{er} janvier 2025
- Exercice en ZIP (Zone d'intervention prioritaire, cf. ARS)
- Revenus professionnels non salariés 2025 < 70 000 €

4



CUMUL
RETRAITE/
ACTIVITÉ
LIBÉRALE

5

Comparaison poursuite / cumul

Poursuite de l'activité sans prise de retraite

- Pas de retraite, en supplément du revenu d'activité.
- + Acquisition de points supplémentaires.
- + Maintien de la couverture du régime invalidité-décès pendant l'année d'activité.
- + Revenu plus élevé à long terme.

Cumul retraite / activité libérale

- + Supplément de revenu (retraite) chaque année.
- Versement de cotisations retraite à fonds perdus (sauf RB).
- Pas de couverture du régime invalidité-décès pendant l'année d'activité.
- Revenu moins élevé à long terme.

Résultat : Avantage à la poursuite d'activité



CUMUL
RETRAITE/
ACTIVITÉ
LIBÉRALE

6

Comparaison poursuite / cumul (exemple)

Pour un médecin en secteur 1 âgé de 65 ans et bénéficiant de sa retraite à taux plein avec des revenus s'élevant à 80000 euros.

Hypothèses	1 Poursuite d'activité sans liquidation de la retraite	2 Cumul intégral	3 Retraite seule	4 Cumul intégral avec activité limitée pour obtenir le même revenu réel
Bénéfice net (revenus d'activité)	80 000 €	80 000 €	/	46 305 €
Retraite brute à 65 ans	/	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Retraite nette à 65 ans après déduction des cotisations sociales (CSG, CRDS, CASA)	/	31 815 €	31 815 €	31 815 €
<i>Revenus de 65 à 68 ans</i>				
Revenu réel (après impôts)	69 430 €	93 020 €	31 815 €	69 430 €
Pour 3 ans (de 65 à 68 ans) (A)	208 290 €	279 060 €	95 445 €	208 290 €
<i>Retraite perçue à 68 ans et plus</i>				
Retraite brute	44 160 €	36 024 €	35 000 €	35 591 €
Retraite nette après impôts sur le revenu	38 828 €	32 746 €	31 815 €	32 741 €
<i>Total perçu jusqu'au décès</i>				
Retraite perçue jusqu'au décès (84 ans + 6 ans de réversion) (B)	698 907 €	589 430 €	668 115 €	589 335 €
Total (A + B)	907 197 €	868 491 €	699 930 €	797 624 €

Conclusion

L'hypothèse 1 « Poursuite d'activité sans liquidation de la retraite » reste le scénario le plus avantageux financièrement.